

Un enseignement optionnel est un enseignement facultatif en plus à raison de 2 ou 3 heures par semaine. Il ne sera pas possible de se désinscrire au cours de l'année

LANGUES ANCIENNES (2h)

L'enseignement optionnel latin ou grec est vivement recommandé aux élèves qui ont suivi cet enseignement au collège.



Cet enseignement est LA matière qui fait le lien entre plusieurs disciplines. Il est indispensable à tout étudiant en lettres, recommandé aux étudiants de sciences humaines et de droit, et très utile aux scientifiques car il apporte à la fois rigueur et logique (et le grec est la langue des scientifiques du monde entier!). A travers l'étude du latin et du grec, on fait à la fois du français (nombreux apports pour la connaissance de la langue française, mais aussi de nombreuses langues européennes), de la littérature (en seconde et en première, le programme de latin vient enrichir et compléter celui de français), de la philosophie (en complément du programme de Terminale), mais aussi de l'histoire (en lien avec le programme de Seconde) et des arts (architecture, sculpture, peinture, etc).

- **L'option latin ou grec est un réel avantage pour réussir au bac.**
- **Cette option vous apporte une ouverture culturelle.** Par ailleurs, des voyages en Provence, en Grèce et à Rome ont été proposés aux élèves latinistes et hellénistes, leur permettant de découvrir les vestiges des civilisations gréco-romaines et de s'immerger dans d'autres cultures.

ITALIEN (LV3) (3h)



En choisissant l'italien vous vous donnerez l'opportunité d'ouvrir votre esprit à une culture, une société, un mode de vie riches et passionnants. Pendant la première année vous allez acquérir les bases de la langue, les structures et le vocabulaire qui vous permettront par la suite, en 1ère et en Terminale, de pouvoir aborder des documents intéressants et variés et de communiquer en italien dans des situations de vie courantes.

Des voyages sont organisés régulièrement pour que vous puissiez connaître de près la péninsule et mettre en pratique vos connaissances. Attention toutefois: un travail régulier et sérieux et une certaine aisance dans la prise de parole sont demandés pour bien réussir.

MENTIONS EUROPÉENNES

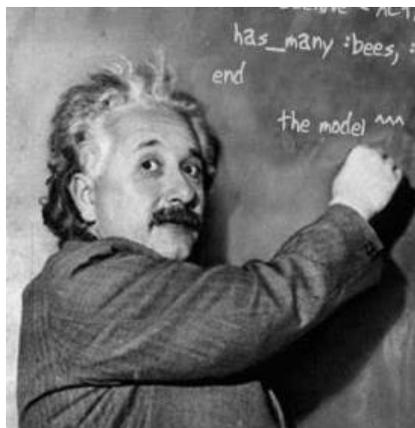
- Mention européenne et humanisme : 1h anglais + 1h heure histoire-géographie**
- ou Mention européenne et sciences : 1h anglais + 1 heure sciences de laboratoire**

Il s'agit d'une option vous permettant de suivre des cours d'Histoire – Géographie en anglais OU des cours de Sciences Physiques en anglais.



Cette option vous permet évidemment d'améliorer votre pratique écrite et orale de la langue anglaise. Elle est l'occasion de traiter de manière originale et variée des sujets abordés par ailleurs dans le cours « classique » d'Histoire – Géographie ou de Sciences Physiques mais également d'aborder des sujets totalement nouveaux.

En plus d'acquérir une plus grande maîtrise et connaissance des disciplines présentes dans ces options, le fait d'avoir suivi une filière européenne au lycée et d'avoir obtenu « la mention européenne » au baccalauréat est reconnu et valorisé dans les études supérieures.



Au cours des trois années de lycée, diverses activités pédagogiques sont prévues : sorties, voyages, atelier théâtre.

Pour réussir dans cet enseignement, la motivation et la curiosité seront autant sinon plus valorisées que le simple niveau en Anglais, Histoire – Géographie ou Sciences Physiques, qui doit être cependant relativement solide dans les deux domaines concernés.

EPS : Enseignement optionnel d'éducation physique et sportive (2h)



L'enseignement facultatif Éducation Physique et Sportive (EPS) offre à chacun la possibilité d'enrichir sa culture liée à la pratique « des activités physiques, sportives et d'expression ».

Par la pratique, au sein de l'option, d'autres activités que celles qu'il a retenues pour les épreuves obligatoires d'EPS au baccalauréat, l'élève peut élargir ses compétences et approfondir ses connaissances générales en relation avec les programmes de la discipline.

MUSIQUE (2h)



Cette option a pour but de nourrir sa curiosité et sa compréhension de la musique. Elle prépare aussi, en amont, les lycéens aux exigences de l'épreuve facultative du bac.

L'option musique n'est pas un atelier musical, ni un club de chant ou une chorale, ni un cours où il est possible d'apprendre à jouer d'un instrument. En revanche, il s'agit de partager toutes sortes d'expériences musicales. Il est donc indispensable d'être respectueux et ouvert à tous les styles musicaux.

TSL : Technologie, Sciences et laboratoires (1h30)



Cette option, dispensée par des professeurs de physique-chimie et de SVT, vise à développer des compétences scientifiques et interdisciplinaires à travers des activités de laboratoire. Elle renforce les compétences en sciences expérimentales, encourage la recherche, l'esprit critique et l'innovation à travers deux thèmes (enquête policière et parfums).

Les élèves apprennent à formuler des problématiques, à réaliser des expériences, à analyser les résultats et à communiquer efficacement. Les séances se déroulent sans cours théoriques ni devoirs et incluent la rédaction d'un "cahier de laboratoire" ainsi que des rencontres avec des professionnels scientifiques. Cet enseignement aide aussi les élèves à affiner leur orientation vers des études supérieures scientifiques ou technologiques.